



## CHAPITRE X.

### DE L'ORTHOGRAPHE (430).

#### § I.

Dans la première partie de cette grammaire nous avons considéré les lettres selon le rapport qu'elles ont avec les sons, c'est-à-dire, quant à la prononciation : ici nous allons les considérer comme représentatives du son, et destinées à le peindre aux yeux. Avant que d'entrer dans le détail des règles qui regardent les lettres considérées sous ce second rapport, c'est-à-dire, quant à l'orthographe, nous croyons indispensable de parler des motifs sur lesquels les écrivains, tant anciens que modernes, fondent les différentes réformes qu'ils ont voulu y introduire.

La principale raison que donnent ces écrivains, c'est que les caractères appelés *lettres* sont institués pour représenter les divers sons qu'on forme en parlant; que, cependant, il y a quantité de mots où les mêmes lettres se prononcent d'une manière très différente, et quantité d'autres où tantôt elles se prononcent, et tantôt elles ne se prononcent pas; et que comme la parole écrite ne doit être propre-

(430) Ce mot vient de deux mots grecs ὀρθός (*orthos*), droit, correct, et γράφα (*graphô*), j'écris; ainsi les personnes qui ne mettent point de *h* après le *t* font une faute et contre l'étymologie, et contre l'usage. (Le *Diction. de Morin* et celui de l'Académie.) Quoique l'on dise *orthographe*, il faut dire *orthographeur*, et non *orthographeur*. (L'Académie, dans son *Observation sur la 118<sup>e</sup> Rem. de Vaugelas*. — Th. Corneille, sur cette *Rem.* — Ménage, chap. 51. — Le *Dictionnaire de l'Académie*.)

Ajoutons qu'anciennement on disait *l'orthographie*. « Tu cuideras toute *orthographie* superflue, et ne mettras aucunes lettres en tels mots, si tu ne les prononces en les lisant, etc. » (*Abrégé de l'Art poétique* de Ronsard, édit. de 1561.)

De là, M. Leduc (l'un des rédacteurs du *Manuel des amateurs de la Langue française*) conclut qu'il serait plus raisonnable de dire *orthographie*, car *orthographe* ne devrait s'entendre que de celui qui enseignerait *l'orthographie*, comme *géographe* s'entend de celui qui pratique ou enseigne la *géographie*.)

ment que l'image de la parole prononcée, il est juste par conséquent de réduire l'orthographe à la prononciation propre et primitive de chaque lettre.

Ce n'est pas tout : quand on aura, disent-ils, réglé l'orthographe sur la prononciation, les femmes, les enfants et les étrangers ne seront plus embarrassés, comme ils le sont, pour deviner de quelle manière il faut prononcer plusieurs mots. dans la prononciation desquels les lettres ou se suppriment ou s'altèrent, de telle sorte qu'elles ne se font pas entendre, ou qu'elles rendent un son tout différent de celui qu'elles ont par elles-mêmes.

Nous ne rapporterons pas ici les divers projets de ces réformateurs : cela serait plus curieux qu'utile; et, puisque notre intention n'est pas de discuter leur plus ou moins de justesse, nous allons nous borner à les examiner sous un point de vue général.

C'est abuser du principe sur lequel ces novateurs se fondent, que de prétendre que, *les lettres étant instituées pour représenter les sons, l'écriture doit se conformer à la prononciation*; car cette règle générale a ses exceptions comme toutes les autres règles; et vouloir réformer tout ce qui en est excepté, c'est comme si un grammairien, se fondant sur les principes généraux de la grammaire, voulait y ramener toutes les conjugaisons des verbes irréguliers d'une langue et toutes les façons de parler qu'un long et constant usage a délivrées de la servitude de la syntaxe.

Parmi toutes les langues que l'on connaît, il n'en est pas une seule dont toutes les lettres se prononcent toujours de la même manière, et où le son des voyelles et des consonnes ne varie souvent, selon les différents mots qu'elles forment, parce qu'il est impossible que les diverses combinaisons des lettres n'apportent pas de la différence dans le *son propre de chaque nation*.

C'est ainsi que, dans la musique, les mêmes notes ne retiennent pas entièrement le même son et la même force quand elles sont jointes, que quand elles sont séparées, ou lorsqu'elles sont jointes avec certaines notes, ou qu'elles le sont avec d'autres. Plusieurs couleurs différentes entre elles ne font pas non plus le même effet aux yeux si elles sont vues seules et séparées, ou si elles sont vues ensemble, et à une certaine distance les unes des autres. Et ce qu'on dit ici, soit des sons, soit des couleurs, peut s'appliquer à toutes les choses simples, lorsqu'on vient à les combiner et à les joindre. Car telle est la loi de toute combinaison, que deux choses mises ensemble empruntent toujours je ne sais quoi l'une de l'autre; de

sorte que, quand même nous aurions autant de caractères que certaines langues orientales, il serait toujours impossible que nous n'eussions pas plus de sons que de caractères.

Pour revenir aux différentes manières dont quelquefois les mêmes lettres se prononcent dans toutes les langues, selon les différentes combinaisons qu'elles forment, on peut avancer hardiment qu'il n'y a aucune langue dans l'univers dont les différentes articulations soient suffisamment exprimées par les lettres de son alphabet, et dans laquelle, par conséquent, il n'arrive souvent que les mêmes lettres servent à représenter des sons différents.

Les grammairres hébraïques, en parlant de la prononciation des lettres, marquent que la lettre  $\beth$  a deux prononciations : avec le *daghès*  $\beth$ , elle se prononce *caph*; et sans *daghès*, ou avec le *raphe*  $\beth$ , elle se prononce comme le  $\kappa$  *cheth*. De même que notre langue a plusieurs lettres qui ne se prononcent pas toujours dans les mots où elles s'écrivent, de même la langue hébraïque a l'*aleph*, le *hé*, le *vav* et le *jod*, qui ne passent pas toujours de l'écriture dans la prononciation, et que, par cette raison, on appelle *lettres dormantes* ou qui *reposent*.

On sait pareillement que chez les Grecs le *gamma* devant un autre *gamma*, ou avant un *cappa*, ou un *chi*, ne se prononçait à peu près que comme s'il était écrit par un  $\gamma$ . Et de là vient que nous écrivons et nous prononçons par *n* la première syllabe des mots *ange*, *ancre*, *anguille*, et quantité d'autres qui viennent du grec  $\alphaγγελος$ ,  $\alphaγκυρα$ ,  $\epsilonγγελος$ .

On n'a qu'à lire ensuite Priscien sur les lettres romaines, pour voir que l'orthographe latine avait autant d'anomalies que la nôtre; l'italien et l'espagnol n'en ont pas moins; il y en a en allemand d'aussi choquantes pour ceux qui veulent partout la précision géométrique; et la langue anglaise, qui est, selon les Anglais, un arbre saxon sur lequel le latin et le français ont été entés, peut fournir toute seule plus d'exemples d'une orthographe différente de la prononciation, que toutes les autres langues ensemble.

Pourquoi l'honneur de notre langue serait-il plus intéressé au succès de tous les systèmes que Dubois, Meigret, Pelletier, Ramus, Rambaud, De Lesclache, d'Artigault, l'abbé de Saint-Pierre, Dumarçais, Duclos, Wailly et Voltaire ont proposés pour réformer son orthographe? La gloire de la langue française n'est véritablement intéressée qu'au maintien de ses usages, parce que ses usages font ses lois, ses richesses et ses beautés.

Mais ce qu'on ne peut trop dire ni trop répéter à ceux qui, sur des

raisons spécieuses, mais mal entendues, veulent, de leur autorité privée, réformer l'orthographe française, c'est que l'usage n'a pas moins de droit et de juridiction sur la prononciation des mots que sur les mots mêmes; et, comme la prononciation de plusieurs mots vient à varier de temps en temps, selon le caprice de l'usage, il faudrait aussi de temps en temps varier l'orthographe des mêmes mots, pour en représenter la prononciation courante. Ainsi la réforme qu'on ferait aujourd'hui pour que l'orthographe fût d'accord avec la prononciation, ne tarderait guère à avoir besoin d'une autre réforme.

Toutes ces observations sont justes. Mais n'en faut-il pas conclure que si la prononciation se modifie par l'usage, l'orthographe peut aussi se modifier de même? Ainsi donc aujourd'hui que l'usage a fait prévaloir dans certaines parties l'orthographe dite de Voltaire, au point que l'Académie elle-même a cru devoir adopter ces changements dans son *Dictionnaire*, il est évident que le raisonnement ne peut rien contre un fait, et qu'il faut bien se soumettre à la réforme. Voyez d'ailleurs les raisons qui vont être déduites, page 936. A. L.

D'ailleurs, si l'on établissait pour maxime générale que la prononciation doit être le modèle de l'orthographe, le Normand, le Picard, le Bourguignon, le Provençal écriraient comme ils prononcent; car dans le système des novateurs cette liberté devrait leur être accordée; alors on verrait des ouvrages qui seraient vraiment français et dont les mots ne seraient corrompus que dans la prononciation et dans l'orthographe : de là la source de l'altération des anciennes langues.

Sur l'objection faite par les prétendus réformateurs, que les femmes et les enfants éprouvent de grandes difficultés à bien retenir la valeur de chaque lettre et les différentes variations qu'un long usage y a introduites, nous leur demanderons où l'on en serait, si par un semblable motif il fallait aussitôt y remédier par un changement uniforme de l'orthographe; nous leur demanderons pourquoi les enfants n'apprendraient pas à lire comme leurs pères l'ont appris, et pourquoi les femmes, qui veulent s'instruire par la lecture et cultiver leur esprit, ne se serviraient pas des moyens qui sont entre les mains de tout le monde pour la juste prononciation de chaque lettre.

— Ajoutez qu'en voulant éviter une difficulté, on tombe dans un inconvénient plus grave, puisqu'il faudrait alors écrire d'une seule manière, et confondre ainsi : *ton, taon, thon, tond; pan, paon, pend; frais, fret, feruit*, etc. A. L.

Sur l'autre objection qu'ils font, que les étrangers ont une très grande peine à bien prononcer notre langue, nous ne pouvons nous empêcher d'être étonné que l'on exige que la langue française fasse

à l'égard des étrangers ce que nulle langue ne fait, ni ne doit faire à l'égard de ceux pour qui elle est étrangère. La peine que nous avons de bien prononcer le *ch* et certaines autres lettres de la langue allemande, ne nous a jamais fait prétendre que les Allemands dussent changer leurs caractères pour nous en faciliter la prononciation. Nous n'avons jamais prétendu non plus que les Anglais, réglant leur orthographe sur la nôtre, discontinuassent d'écrire par *a* une infinité de mots qu'ils prononcent par un *e* ouvert. La difficulté de la prononciation du *x*, du *g* et de l'*i* consonne des Espagnols, dans les mots *axedrez*, *muger*, *ojos*, et dans plusieurs autres semblables, ne fait point croire à cette nation qu'elle dût pour cela réformer son orthographe ou sa prononciation. Enfin, quoique ceux qui commencent à apprendre l'italien soient surpris de voir qu'il faut prononcer *figliuolo* à peu près comme s'il était écrit *filhouolo*; et quelque peine qu'ils aient d'abord à accommoder leur écriture et leur prononciation à ce qui leur parait extraordinaire en d'autres mots, où les lettres ont un son différent de celui de leur première institution, les Italiens ne se sont jamais crus pour cela obligés à rien innover dans leur langue pour la commodité de ceux qui ne la savent pas.

De même que c'est à ceux qui sont étrangers dans un pays de se conformer aux lois et aux coutumes du pays, de même, c'est à ceux qui veulent apprendre une langue qui n'est pas la leur, de s'assujettir à ses règles et à ses irrégularités; et pourquoi changerions-nous en cela nos usages pour les étrangers, qui ne changent les leurs pour personne? pourquoi ne feraient-ils pas à l'égard de notre langue ce qu'ils font à l'égard des autres et ce que nous essayons tous les jours de faire à l'égard de celles qui nous sont étrangères?

Si donc ceux qui ont proposé une réforme dans notre orthographe en avaient bien examiné les inconvénients, s'ils avaient considéré ce qui se fait dans les autres langues, s'ils s'étaient bien pénétrés de cette vérité incontestable que notre orthographe est fondée sur la raison, puisqu'elle nous donne des notions plus faciles de l'origine, par conséquent de l'intelligence des mots, et que par elle on peut avoir une connaissance plus juste et plus nette des règles de la Grammaire, ils n'entreprendraient certainement pas de la réformer, ni sur le principe, dont ils abusent, que l'écriture doit représenter la prononciation; ni encore moins sur la difficulté que les femmes et les enfants ont à apprendre à bien lire; ni enfin sur celle que les étrangers ont à bien prononcer notre langue.

Au surplus, ce qui répond plus victorieusement encore que tout ce qu'on vient de lire aux divers projets tendant à la réforme de l'orthographe ordinaire, c'est que Régnier-Desmarais, le P. Buffier, le P. Bouhours, MM. de Port-Royal, Beauzée, Condillac, Girard, d'Olivet et le plus grand nombre des Grammairiens modernes se sont constamment opposés à leur adoption; c'est que les écrivains du siècle de Louis XIV, et enfin l'Académie, juge auquel doit se soumettre tout auteur, quelque célèbre, quelque éclairé qu'il soit, les ont rejetés. — Voyez un peu plus loin.

Cependant on est forcé de convenir qu'il aurait fallu observer quatre choses pour amener à leur perfection les lettres considérées comme sons :

- 1° Que toute lettre marquât quelque son; c'est-à-dire, qu'on n'écrivit rien qu'on ne prononçât;
- 2° Que tout son fût marqué par une lettre; c'est-à-dire, qu'on ne prononçât rien qui ne fût écrit;
- 3° Que chaque lettre ne marquât qu'un son, ou simple, ou double : car ce n'est pas contre la perfection de l'écriture qu'il y ait des lettres qui aient un son double, puisque par là elles la facilitent en l'abrégeant;
- 4° Qu'un même son ne fût point marqué par des lettres différentes.

Mais comme il n'y a pas une seule langue où ces quatre choses soient observées, on doit donc suivre avec une sorte de scrupule l'orthographe adoptée par les grammairiens et les écrivains les plus accrédités, et surtout celle qu'indique dans son *Dictionnaire* l'Académie, ce corps respectable auquel la nation a spécialement et exclusivement reconnu le droit d'y faire des changements.

De ce que nous venons de dire, concluons que :

L'orthographe est la manière d'écrire les mots d'une langue conformément au bon usage; c'est-à-dire, à l'usage qu'ont adopté la majorité des écrivains, l'Académie et les grammairiens les plus accrédités.

Ainsi nous écarterons tous les projets de réforme proposés par Dubois, Meigret, Bérain, Duclos, Wailly, etc., etc., et avant de parler des signes orthographiques, qui sont : les accents, l'apostrophe, le tiret, le tréma ou la diérèse, la cédille, la parenthèse et les différentes marques de ponctuation, nous donnerons quelques principes généraux d'orthographe.

## DES CHANGEMENTS

ADOPTÉS PAR L'ACADÉMIE DANS LA DERNIÈRE ÉDITION DE SON  
DICTIONNAIRE.

La réforme prêchée par Voltaire, et adoptée successivement par un grand nombre d'écrivains illustres, avait fini par triompher dans l'usage, et le changement de *oi* en *ai* dans les verbes et dans plusieurs substantifs était désormais un fait accompli. Quelles que soient les raisons dont s'appuie le système contraire, elles sont impuissantes contre la volonté générale. Sous ce point de vue d'abord, l'Académie était entraînée à constater le changement. Nous allons voir maintenant si la révolution s'est opérée sans motifs raisonnables. A. L.

Pour remédier à l'inconvénient des différents sons de la combinaison *oi*, un nommé Bérain, avocat assez obscur au parlement de Rouen, proposa en 1675 d'y substituer la combinaison *ai*, c'est-à-dire, d'écrire par *ai* tous les imparfaits et les conditionnels des verbes : *J'aimais, j'aimerais*, au lieu de *j'aimois, j'aimerois*; certains infinitifs : *paraître, disparaître*, au lieu de *paroître, disparoître*; d'écrire de même par *ai faible* et ses dérivés, *monnaie* et ses dérivés, *Français, Anglais, Hollandais, Irlandais, Polonais, Charolais*, etc., que l'on prononce *Francès, Anglès*, etc., etc.

Mais ce changement fut rejeté, et par les grands écrivains du siècle de Louis XIV (\*), et depuis par les plus célèbres grammairiens.

D'Olivet (12<sup>e</sup> rem. sur *Racine*) donna pour motifs de son refus que *ai* a, de même que *oi*, plusieurs sons. En effet, dans *bienfaisant*, cette combinaison a le son de l'*e* muet; dans *j'aimai*, elle a le son de l'*é* fermé; dans *jamais*, elle a le son de l'*è* ouvert; dans *j'aimerai*, elle a un son différent de *j'aimais* et de *j'aimerais*; enfin dans *douai-*

(\*) Tous les manuscrits des écrivains du siècle de Louis XIV, et les meilleures éditions que l'on a faites de leurs ouvrages le prouvent; et un fait, dont il est facile de se procurer la connaissance, en achèvera la conviction.

Racine avait mis dans la première édition de sa tragédie d'*Andromaque* (acte II, sc. 1) :

..... Lassé de ses trompeurs attraits:  
Au lieu de l'enlever, seigneur, je la *futrais*.

Mais comme il se fit apparemment scrupule d'avoir adopté cette orthographe pour rimer aux yeux, il corrigea dans les éditions suivantes :

..... Lassé de ses trompeurs attraits,  
Au lieu de l'enlever, fuyez-la pour jamais.

*rière*, elle a à peu près le son de l'*a*, et l'on prononce *douarière*.

Cette première objection nous paraît peu fondée; car il n'est pas juste de dire que *ai* a plusieurs sons. Quelques exceptions ou plutôt quelques corruptions du langage familier ne peuvent pas constituer une règle. Au théâtre et dans le discours soutenu, dit l'Académie, on prononce *bienfèsant*. De même, elle n'indique pas d'exception à *douarière*. Voyez ce qui a été dit à ce sujet, tome I<sup>er</sup>, pages 18 et 19. Il reste donc à *ai* le son de l'*è* plus ou moins ouvert, c'est-à-dire, avec les différentes nuances que prend cette même voyelle. Si entre *j'aimai* et *j'aimais* la prononciation change, il faut remarquer que la lettre *s* peut suffire pour expliquer le changement. Il nous semble, en tout cas, que la disparate est encore plus forte dans la syllabe *oi*, prenant tout à la fois le son *oa* et le son *è*. Ainsi donc, à ne comparer que les deux combinaisons *oi* et *ai*, celle-ci nous paraît préférable. A. L.

L'abbé Girard adopta d'abord cette innovation; mais lorsqu'il vit qu'il en résultait de très grands inconvénients, et qu'elle renversait toutes les analogies, il se rétracta dans son ouvrage intitulé : *Vrais principes de la Langue Française* (pag. 343, t. II).

Dumarsais (*Encl. méth.*, au mot *diphthongue*), dont Voltaire a dit qu'il avait dans l'esprit une dialectique très profonde et très nette, jugea que la combinaison *ai* n'est pas plus propre que la combinaison *oi* à représenter le son de l'*è* ouvert; si l'on écrit *François*, *j'avois*, c'est, disait-il, parce que nos pères prononçaient ces mots en diphthongue : *Fran-çois, j'a-vois*; mais on n'a jamais prononcé *François, j'avois*, en faisant entendre l'*o* et l'*i* : *présentement que l'on prononce ces noms avec le son de l'è ouvert*, si l'on voulait une réforme, il fallait plutôt la prendre des mots *accès, procès, succès, très, auprès, dès*, que de se régler sur *palais* et un petit nombre de mots pareils, que l'on écrit par *ai*, à cause de l'étymologie *palatium*, et parce que telle était la prononciation de nos pères; autrement, c'est réformer un abus par un plus grand. D'ailleurs, ajouta-t-il, ce changement renverse toutes les analogies pareilles à celles qu'il y a entre *notion* et *connoître, apparoir* et *paroître, notoire* et *connoissance, monnoie* et *monnoyeur, Anglois* et *anglomane*, etc., etc., enfin, il n'y a pas plus de raison de réformer *François* par *Français*, qu'il n'y en aurait de réformer *palais* par *palois*.

M. Dessiaux, qui a répondu à ces objections dans le *Journal grammatical*, fait observer : « Qu'ici, à la vérité, l'analogie est altérée dans une lettre, mais qu'elle n'est pas détruite pour cela; que dans une foule d'expressions il y a des mutations, des suppressions, des métaplasmes qui divisent les mots de la même famille, quand la prononciation est contraire à l'uniformité de leur orthographe.

« Ainsi nous avons *barbe* et *imberbe*, *inaptitude* et *inepte*, *foin* et *faner*, *vert* et *verdure*, *nuit* et *nocturne*, et des milliers de mots semblables. » Nous ajouterons de plus, que toutes les raisons avancées par Dumarsais prouvent également contre la prononciation, et que pour conserver les analogies, il ne faut pas se contenter d'écrire, mais qu'il faut aussi prononcer *connoître* comme *apparoir*. Quand on a abandonné l'analogie sur le point principal, qui est le son, qu'est-ce qu'un signe dont la prononciation n'amène plus que des disparates choquantes? Et d'ailleurs ne trouverait-on pas aussi des règles d'analogie pour la nouvelle orthographe? Le futur et le conditionnel n'ont-ils pas la même origine (voyez page 500)? Tous les imparfaits en latin ne prennent-ils pas un *a* dans la terminaison? Enfin, n'y a-t-il pas dans notre langue une infinité de mots où, comme on va le voir, la combinaison en *ai* se rencontre? A. L.

Domergue fut d'une opinion à peu près semblable à celle de Dumarsais (dans la 2<sup>e</sup> édition de sa *Grammaire simpl.*, et dans ses *Sol. gramm.*): *Oi* est mal, dit-il, parce que c'est un signe trompeur; mais *ai* l'est également, puisqu'on le prononce d'une manière dans *essai*, *délai*, et d'une autre manière dans *bienfaisant*, *j'aimai*, *j'aimerai*, etc. Or, dans les réformes, on ne doit pas remplacer un abus par un abus. De la combinaison de l'*a* ou de l'*o* avec l'*i*, il ne peut résulter un *é*; une voix simple ne doit s'exprimer que par un caractère simple. Donc le changement proposé par Bérain augmente les difficultés au lieu de les diminuer; et ce n'était pas la peine de changer pour ne pas faire mieux.

M. Dessiaux répond: « J'avouerai de bonne foi qu'en thèse générale *é* n'est pas « mieux représenté par *ai* que par *oi*; mais examinons les circonstances particulières qui viennent affaiblir cette objection, et nous la verrons tomber d'elle-même.... Si Voltaire et les réformateurs dont il embrasse l'opinion eussent proposé l'introduction de ce signe dans notre langue à la place de la diphthongue *oi*, « nos adversaires auraient raison; mais l'usage de la voyelle *ai* y est si ancien, si « fréquent, que l'on reste stupéfait en voyant Dumarsais écrire que les réformateurs se sont réglés sur un petit nombre de mots pour réclamer ce changement. » A l'appui de cette raison vient un calcul, qui prouve que près de sept cents mots de notre langue prennent la voyelle *ai* pour terminaison, comme *balai*, *plaie*, *haine*, *plaire*, *biais*, *fraise*, *lait*, *aide*, *aigre*, *aile*, etc. Il se trouve un nombre plus considérable encore de mots où cette voyelle se rencontre dans les autres syllabes. Ainsi donc la réforme n'est que l'application particulière d'un principe complètement adopté dans notre langue. A. L.

Le chancelier Bacon et Beauzée pensaient également que c'est une prétention chimérique que de vouloir pervertir la nature des choses, de donner de la mobilité à celles qui sont essentiellement permanentes, telle que l'orthographe; et de la stabilité à celles qui sont essentiellement changeantes et variables, telle que la prononciation.

Eh! devons-nous nous plaindre de l'incompatibilité des natures de deux choses qui ont d'ailleurs entre elles d'autres relations si intimes? Applaudissons-nous, au contraire, des avantages qui en résultent. Si l'orthographe est moins sujette que la voix à subir des changements de forme, elle devient par là même dépositaire et témoin de l'ancienne prononciation des mots; elle conserve les traces de la génération des mots; elle conserve les traces de la génération d'une langue, et rend un hommage durable aux langues mères, que la prononciation semble désavouer en les défigurant.

Alors pourquoi n'écrit-on plus *advocat*, *mesme*, *apostre*, *aureille*, etc.? L'ancienne orthographe française a changé de mille manières, et l'on s'obstine à défendre un seul point, moins important peut-être que beaucoup d'autres. A. L.

Enfin l'Académie (\*), cette autorité à laquelle est dévolu le droit de prononcer sur tout ce qui intéresse la langue française, après avoir examiné, discuté (lors même que Voltaire était un des membres de cette compagnie) les différentes raisons données pour et contre le changement de la combinaison *oi* en la combinaison *ai*, ne voulut jamais en faire usage.

Dans cet état de choses, Voltaire, ne respectant ni l'opinion de ces imposantes autorités, ni même (\*\*) celle de D'Alembert, le seul littérateur qu'il crut devoir consulter, se déclara le plus chaud partisan du changement proposé par Bérain, et en fit usage dans tous ses écrits. Cependant, puisqu'il a unanimement été rejeté par des écrivains qui jusqu'à présent ont été nos oracles, par des grammairiens dont l'opinion a toujours été d'un très grand poids, par plusieurs imprimeurs qu'on peut regarder comme d'excellentes autorités, et par l'Académie, le vrai juge compétent en fait de langage; enfin, puisque ce changement renverse toutes les analogies, augmente les difficultés au lieu de les diminuer, etc., etc., nous croyons

(\*) Voyez les différentes éditions de son *Dictionnaire aux mots Anglicisme, François, Imparfait, Majesté, Mettre, Naître, Peuple, Harnois*, etc., etc. (que l'on prononce *harnès*), et *Roide* (que l'on prononce *rédi*).

(\*\*) D'Alembert, l'un des plus grands admirateurs de Voltaire, lui objecta, dans une lettre qu'il lui adressa le 11 mars 1770, que *français* écrit par *ai* ne représente pas mieux la prononciation que *françois* écrit par *oi*; qu'alors cet emploi de *ai* au lieu de *oi* est un autre abus.

—D'Alembert, il est vrai, n'aime pas la substitution de *ai*, parce qu'il voudrait *é*; mais il la préfère cependant à *oi* qu'il condamne. Ajoutons que *ai*, représentant le son *é*, comme nous venons de le prouver, est dans le génie de la langue. A. L.

être fondé à dire qu'il peut sans inconvénient ne pas être adopté : on n'est pas tenu de se ranger à l'avis de quelques littérateurs qui ne se sont sûrement empressés de s'emparer de cette nouvelle orthographe que parce qu'ils l'ont crue de Voltaire, imitant en cela les courtisans d'Alexandre, qui se croyaient des héros lorsqu'à l'exemple de leur maître ils penchaient la tête d'un côté (\*).

Quoi qu'il en soit de tous ces motifs, de toutes ces imposantes autorités, comme le plan que nous avons embrassé nous impose l'obligation de dire à nos lecteurs tout ce qui peut contribuer à fixer leur opinion, nous ne leur tairons pas que l'usage paraît, depuis quelque temps, avoir assez généralement adopté le changement de la combinaison *oi* en la combinaison *ai*, accueillie par Voltaire, et que l'Académie, croyant devoir déférer aveuglément à l'usage, fait, dit-on, imprimer son nouveau dictionnaire avec cette orthographe. Dès lors, quelque bonnes que soient les raisons données par les autorités que nous avons citées, il nous semble qu'elles ne doivent plus être invoquées, puisque, ainsi que nous l'avons dit au commencement de ce chapitre, l'usage et l'Académie sont les seuls régulateurs en fait d'orthographe.

Si la réforme n'eût présenté que des inconvénients et pas d'avantages, si elle eût, comme on le dit, augmenté les difficultés, aurait-elle donc été si facilement et si généralement adoptée? Non, l'Académie n'a pas déferé aveuglément à l'usage, mais elle a pesé les raisons. Elle a voulu ne laisser à la diphthongue *oi* qu'une seule prononciation; elle a écrit par *ai* un son déjà représenté par cette voyelle dans plus de mille mots de la langue. Elle a donc détruit une exception bizarre, et par conséquent diminué les difficultés. Ainsi l'usage et la raison s'accordent pour faire une loi de la nouvelle orthographe. A. L.

## § II.

## PRINCIPES GÉNÉRAUX D'ORTHOGRAPHE.

L'orthographe française ne paraît si difficile et si bizarre que parce qu'on néglige beaucoup trop la distinction des genres et la dérivation; ces deux principes à l'aide desquels on peut écrire sans diffi-

(\*) Cette orthographe était, depuis la mort de Voltaire, tombée dans un oubli général, lorsqu'un nommé Colas, prote de l'imprimerie du *Moniteur*, en 1790, imagina de l'y introduire. Les personnes curieuses de ce fait acquerront facilement la certitude que le 31 octobre 1790, dans le *Moniteur* comme partout ailleurs, on imprimait encore avec un *o* *était*, *prouvait*, et que le lendemain la métamorphose des *o* en *a* s'est faite.

culté la presque totalité de nos mots, sont les plus étendus qu'il y ait dans notre langue :

1° De la distinction des genres résulte cette règle, qui s'applique à un très grand nombre de mots :

On écrit avec un *e* muet final les substantifs féminins terminés par :

Le son *AI*; exemple : une *raie*, une *claire*, une *baie*, etc., etc. ; excepté la *paix*;

Le son *É*; exemple : une *croisée*, une *épée*, etc., etc. ; excepté *clef*, les mots en *tié* comme *amitié*; et ceux en *té* qui ne sont pas des participes employés substantivement. On écrira donc avec un *e* *charité*, et avec deux, *dictée*; à cause du verbe *dicter*, dont il est le participe.

REMARQUE. — Les substantifs féminins en *té*, qui expriment une idée de contenance, prennent *tée* : une *assiettée* (ce que contient une assiette); une *hottée* (ce que contient une hotte), etc. Ces substantifs sont : *assiettée*, *charretée*, *hottée*, *jattée*, *platée*, *pelletée*, *potée*, etc., etc.

Le son *I*; exemple : la *vie*, la *jalousie*, etc. ; excepté : *souris*, *fourmi*, *brebis*, *hourri*, la *merci*.

Le son *U*; exemple : la *rue*, la *vue*, etc. ; excepté : *bru*, *glu*, une *tribu*, *vertu*.

Le son *EU*; exemple : *lieue*, *queue*, etc. ; sans exception.

Le son *OI*; exemple : *joie*, *proie*, etc. ; excepté : la *foi*, une *croix*, la *voix*, une *noix*, de la *poix*.

Le son *OU*; exemple : *joue*, *roue*, etc. ; excepté *toux* (causée par un rhume).

De même, dans les substantifs dont le final est *al*, *ol*, *ul*, *ir*, *oir*, *ur* : une *cabale*, une *boussole*, une *bascule*, de la *cire*, la *gloire*, la *culture*.

2° Très souvent la consonne finale d'un mot ne sonne pas; pour la connaître, il faut avoir recours à la dérivation, c'est-à-dire, il faut consulter les mots qui en sont formés, et qu'on appelle dérivés.

D'après ce principe on écrira :

à cause des dérivés,		à cause des dérivés,	
Abus,	<i>Abuser.</i>	Art,	<i>Artistes.</i>
Accord,	<i>Accorder.</i>	Avis,	<i>Aviser.</i>
Accort,	<i>Accortise.</i>	Bât,	<i>Bâter.</i>
Acquit,	<i>Acquitter.</i>	Berger,	<i>Bergerie.</i>

Billard,	<i>Billarder.</i>	Intrus,	<i>Intrusion.</i>
Bigot,	<i>Bigoterie.</i>	Lard,	<i>Larder.</i>
Bois,	<i>Boiserie.</i>	Lambris,	<i>Lambrisser.</i>
Bond,	<i>Bondir.</i>	Las,	<i>Lasser.</i>
Bord,	<i>Border.</i>	Légit,	<i>Légation.</i>
Bourgeois,	<i>Bourgeoisie.</i>	Lot,	<i>Loterie.</i>
Bras,	<i>Brasser.</i>	Matelas,	<i>Matelassier.</i>
Bris,	<i>Briser.</i>	Magistrat,	<i>Magistrature.</i>
Cafard,	<i>Cafardise.</i>	Marchand,	<i>Marchandise.</i>
Célibat,	<i>Célibataire.</i>	Mignard,	<i>Mignardise.</i>
Chamois,	<i>Chamoiser.</i>	Mont,	<i>Montagne.</i>
Champ,	<i>Champêtre.</i>	Mort,	<i>Mortel.</i>
Chant,	<i>Chanter.</i>	Os,	<i>Osselet.</i>
Conduit,	<i>Conduite.</i>	Parfum,	<i>Parfumer.</i>
Connexe,	<i>Connexion.</i>	Pays,	<i>Paysan.</i>
Courtois,	<i>Courtoisie.</i>	Pavois,	<i>Pavoiser.</i>
Damas,	<i>Damasser.</i>	Plat,	<i>Platitude.</i>
Dard,	<i>Darder.</i>	Poignard,	<i>Poignarder.</i>
Début,	<i>Débiter.</i>	Pont,	<i>Ponton.</i>
Diffus,	<i>Diffusion.</i>	Pot,	<i>Poterie.</i>
Dispos,	<i>Disposer.</i>	Précis,	<i>Préciser.</i>
Dépit,	<i>Dépiter.</i>	Profit,	<i>Profiter.</i>
Désert,	<i>Désertir.</i>	Progrès,	<i>Progressif.</i>
Dessert,	<i>Desserte.</i>	Reclus,	<i>Réclusion.</i>
Doigt,	<i>Doigtier.</i>	Refus,	<i>Refuser.</i>
Drap,	<i>Draper.</i>	Repos,	<i>Reposer.</i>
Echafaud,	<i>Echafaudage.</i>	Ressort,	<i>R ressortir.</i>
Eclat,	<i>Eclater.</i>	Ris,	<i>Risée.</i>
Excès,	<i>Excessif.</i>	Sang,	<i>Sanglant.</i>
Exploit,	<i>Exploiter.</i>	Tamis,	<i>Tamiser.</i>
Fard,	<i>Farder.</i>	Tapis,	<i>Tapisser.</i>
Fin,	<i>Finir.</i>	Toit,	<i>Toiture.</i>
Fusil,	<i>Fusiller.</i>	Trépas,	<i>Trépasser.</i>
Galop,	<i>Galoper.</i>	Trois,	<i>Troisième.</i>
Goût,	<i>Goûter.</i>	Univers,	<i>Universel.</i>
Gros,	<i>Grossir.</i>	Vernis,	<i>Vernisser.</i>
Hasard,	<i>Hasarder.</i>	Vis,	<i>Visser.</i>
Indivis,	<i>Indivisible.</i>		

Le nombre des mots qui sont terminés par une consonne nulle pour l'oreille, et qui n'ont pas de dérivés, n'est pas grand, si l'on considère la multitude des mots auxquels le principe de la dérivation s'applique.

Voici les principaux :

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR C.

Cotignac, tabac, arsenic, crie, flanc, almanach.

Pour la prononciation de ces mots et des suivants, voyez t. 1<sup>er</sup>, pages 38 et suivantes. L'Académie donne aujourd'hui le dérivé *arsenical*. A. L.

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR D.

Égard, éfendard, boulevard, brancard, différend (*contestation*), épinard, renard, brouillard, vieillard, tisserand, nid, plafond, lord, nord, muid, nœud, pied.

L'Académie indique les dérivés *renardier*, *tisseranderie*. A. L.

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR G.

Étang, orang-outang (*singe*).

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR I.

Api, bailli, bistouri, démenti, parti, autrui et étui.

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR L OU PAR P.

Beaucoup, coup, loup, trop, nombril, avril, alguazil, baril, fournil.

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR S.

Appas (*charmes*), cas, canevas, frimas, chasselas, repas, verglas, ananas, cervelas, coutelas, fatras, galimatias, galetas, hélas, lilas, platras, taffetas; — dais, jais, biais, frais, marais, laquais, palais, panais, relais, désormais, jamais, mais, rais, (*rayon*); — un mets, un legs, décès, congrès, abcès, près, auprès, après, volontiers; — abattis, brebis, cacis, châssis, cliquetis, coloris, croquis, débris, devis, gâchis, glacis, hachis, logis, panaris, paradis, parvis, pilotis, radis, ris, souris (*rire*), une souris, sursis, taillis, treillis, torticolis, buis, cambouis, puits, chenevis; — anchois, carquois, *une ou deux* fois, empois, minois, mois, poids (*pesanteur*), pois (*légume*), fonds (*de terre*), le remords, le corps, un mors (*frein*), le cours (*et les composés* : concours, secours, etc.), à rebours, toujours, velours; — chaos, héros; — talus, plus; — ailleurs et d'ailleurs.

*Biais* a pour dérivé *biaisement*, *biaiser*. A. L.

### MOTS SANS DÉRIVÉS, TERMINÉS PAR T.

Achat, apparat, appât (*amorce*), apostat, apostolat, carat, certificat, contrat, dégât, électorat, état, goujat, odorat, pensionnat,